

MIKOŁAJ NKOLLO

Université Adam Mickiewicz, Poznań

LES CONSTRUCTIONS BÂTIES SUR LES NOMS  
DE RELATIONS CONVERSES – PRINCIPES D’ANALYSE  
SYNTAGMATIQUE

Abstract. Nkollo Mikołaj, *Les constructions bâties sur les noms de relations converses – principes d’analyse syntagmatique* [Syntactic modeling of sentences based on converse relations – fundamental methodological assumptions]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXV: 2008, pp. 227-243. ISBN 978-83-232190-1-9. ISSN 0137-2475.

Structural modeling of sentences based on the nouns of converse relations has to be designed so as to take into account the diversity of syntactic functions covered by this class of language signs. It implies taking into consideration particular features of pairs of converse relations depending on the part of speech they represent. Fundamental methodological assumptions of this approach are to be sought in so-called “semantically based grammar”.

L’analyse des modèles syntagmatiques imposés aux constructions d’une langue naturelle par l’emploi des paires de relations converses doit être appuyée sur des principes tant soit peu particuliers. Il est, en premier lieu, nécessaire de décrire ces phrases et syntagmes deux par deux. C’est à cette condition uniquement que se manifeste l’originalité de cette classe de signes – la modification de la forme de l’expression prédicative, l’interversion de l’ordre des éléments nominaux et la conservation du sens des constructions ainsi obtenues. Cf. la définition de Cruse, 1986: 233 “X and Y are converses if any sentence in which X expresses a relation between two noun phrases  $N^1$  and  $N^2$  is logically equivalent to the sentence which results when (i)  $N^1$  and  $N^2$  are interchanged and (ii) X is replaced by Y, but is not equivalent to the sentences which result when operations (i) and (ii) are carried out singly. (The rider is necessary to prevent symmetrical two-place synonyms from appearing to qualify as converses, since, for instance, *A resembles B* is equivalent to *B is similar to A*)”.

Une expression n’est donc pas à elle seule le nom d’une relation converse. Elle n’acquiert ce statut que s’il existe, dans une langue, une autre expression aux

propriétés sémantiques analogues. Il n'y a donc pas grand sens à dire que p.ex. le verbe *précéder* est le nom d'une relation converse. Il ne le devient qu'à condition d'être apparié avec *suivre*. Il doit y avoir, en outre, la modification de la place qu'occupent les arguments accompagnant chacun de ces deux verbes. Au plan syntaxique, les deux expressions doivent effectivement fonctionner en guise des noms d'une relation binaire. Leurs significations doivent donc être complétées par l'indication des participants à cette relation. Ceci permet d'éliminer d'emblée les noms concrets introduits dans une phrase à titre de sujets ou de compléments, adnominaux aussi bien qu'adverbiaux. Autrement dit, le nom *supérieur* dans *Mon supérieur est malade ces derniers jours* ne fonctionne pas en guise du nom d'une relation. Bien qu'il y ait des chercheurs qui concluent à l'opinion opposée (c.-à.-d. qui dérivent systématiquement les descriptions définies du type *le soldat* des structures prétendument basiques du type «*x tel que x est un soldat*», cf. Galmiche, 1977: 133-134 là à propos), l'adéquation de leurs recettes n'est pas universellement reconnue en linguistique (Karolak, 1990: 47-49).

L'autre obstacle à surmonter tient au fait que les propriétés sémantiques des noms de relations converses sont indépendantes du partage en parties du discours. Les relations binaires autres que symétriques étant nommées en alternance par des expressions aux traits morphologiques divergents (voir les exemples ci-dessous), leur description syntagmatique doit être conçue de sorte à rendre compte de toutes les fonctions syntaxiques que les noms de ces relations sont capables de remplir dans la structure d'une phrase. Ceci exige, à son tour, que soit prise en considération la spécificité morphologique et syntaxique des verbes, des adjectifs et de différents types de noms.

*Cette école avait pris la succession d'un enseignement libre de médecine en 1843.*

*L'enseignement libre de médecine a fini avec l'ouverture de cette école en 1843.*

*Ce poème est issu de la plume de mon père.*

*Mon père est l'auteur de ce poème.*

Une dernière difficulté se rapporte à la contribution des morphèmes grammaticaux libres (prépositions, certains adverbes et conjonctions) à l'expression, formellement alternative, des relations binaires équivalentes. Systématiquement érigés par certains chercheurs au rang de noms de relations converses (Cruse, op. cit.: 231), ces éléments n'ont cependant qu'une aptitude limitée à préciser ce qui unit les deux participants. Dans un texte, leur statut prédicatif ne se manifeste qu'à l'occasion de la mise en correspondance de deux prédications autonomes, indépendantes l'une de l'autre. C'est le cas de *pour*, de *au point que* et de *tant* dans les phrases ci-dessous.

*Le Patriarche fut reclus dans un monastère pour avoir déclaré sa désobéissance aux lois de l'État.*

*La déclaration du Patriarche de désobéir aux lois de l'État lui valut la réclusion dans un monastère.*

*Les amateurs de grandes voix de jazz vont être ravis tant cet album est excellent de bout en bout.*

*Cet album est excellent au point que les amateurs de grandes voix de jazz vont être ravis.*

On a donc affaire ici à une sorte de métaprédication, c.-à.-d. à une mise en correspondance de plusieurs prédications. La fonction de *pour*, *tant*, etc. consiste à préciser quel rapport unit les états de choses signifiés par deux fragments indépendants d'un texte. En effet, les phrases *Le Patriarche fut reclus dans un monastère* et *Cet album est excellent de bout en bout* représentent deux propositions autonomes. Chacune d'entre elles suffit à nommer, abstraction faite du contexte, un état de choses. Leur présence à l'intérieur d'une séquence discursive plus large ne résulte donc pas directement des propriétés combinatoires des expressions figurant dans d'autres fragments. Ces phrases ne sont nullement nécessaires à la correction grammaticale d'un texte. Par contre, elles peuvent rehausser sa cohérence discursive et son informativité. Il convient de souligner que d'autres fragments de ce texte (*Les amateurs de grandes voix de jazz vont être ravis* et *Le Patriarche a déclaré sa désobéissance aux lois de l'État*) représentent, eux aussi, des propositions autonomes. Il en résulte que *pour* et *tant* servent à transcender les limites qu'impose le fractionnement d'un texte en phrases au moment où il s'agit d'y introduire les informations p.ex. sur la cause et / ou la conséquence. La décision concernant la façon dont les propositions *Les amateurs de grandes voix de jazz vont être ravis* et *Cet album est excellent de bout en bout* sont mises en correspondance relève donc du domaine de la grammaire du texte. Par contre, elle ne se rapporte pas directement à l'établissement de l'inventaire des modèles syntagmatiques des constructions bâties sur des paires de noms de relations converses.

Bien sûr, le premier exemple de la série n'est grammaticalement correct qu'à condition que ses éléments constitutifs soient préalablement soumis à certaines transformations morphologiques et syntaxiques. Il est nécessaire de faire suivre la préposition d'un infinitif et d'effacer le sujet de la subordonnée (coréférent avec le nom-sujet de la principale), etc. L'emploi de *pour* ne suffit pas, à lui seul, à préciser la nature de la relation entre les événements signifiés par chacune des propositions. Afin d'obtenir la même information que celle qui est véhiculée par *La déclaration du Patriarche de désobéir aux lois de l'État lui valut la réclusion dans un monastère*, il faut que la préposition soit reliée à la désinence de l'infinitif (*\*pour... ayant déclaré*). L'infinitif doit, en outre, revêtir une forme temporelle spécifique (... *pour déclarer sa désobéissance* aurait introduit un sens final). Or, le relateur est clairement disontinu (voir Karolak, 2002: 68-72) et se compose de *pour*, de l'auxiliaire *avoir* et d'un dernier sous-morphème associable à la terminaison du participe passé de *déclarer*.

Quant à d'autres aspects du fonctionnement des morphèmes grammaticaux libres, il n'est pas justifié d'attribuer la faculté de signifier une relation binaire aux locutions prépositives *au-dessous de* et *au-dessus de*, *à droite de* et *à gauche de* et leurs homologues dans :

*La grange était située à gauche de l'entrée.*

*L'entrée était située à droite de la grange.*

*Le Centre d'art inuit se trouve au-dessous de cette section.*

*Cette section se trouve au-dessus du Centre d'art inuit.*

Prise au sérieux, la conviction sur l'aptitude des prépositions à signifier une relation binaire peut se rapporter tout au plus à ce qui met en correspondance le référent du verbe et celui de l'élément nominal qui succède à ces prépositions. En effet, *au-dessous de* dans *Le Centre d'art inuit se trouve au-dessous de cette section* se limite à préciser quel est le rapport entre *se trouver* et *cette section*. Par contre, cette locution, à elle seule, ne contribue nullement à décrire ce qui unit les référents des syntagmes nominaux de cette phrase – *le Centre d'art inuit* et *cette section*. Au plan syntaxique, il n'y a pas de relation directe entre les syntagmes nominaux sujet et complément. L'élément *au-dessous de* sert à traduire la relation entre le nom ou l'infinitif qu'il introduit et un autre constituant de la phrase (en l'occurrence il s'agit de la forme finie du verbe *se trouver*). Employées de cette façon, les prépositions ne constituent donc pas l'objet d'analyse de cet article.

La diversité des modèles syntagmatiques bâtis sur les noms de relations converses est liée à la nécessité d'adapter leur forme à la fonction qu'ils sont susceptibles d'assumer dans la structure d'une prédication. Cette hypothèse sera illustrée à l'aide de ce que peuvent devenir les exposants linguistiques de la notion de supériorité (et de sa converse – infériorité). Il est surtout possible de choisir ces notions pour leur attribuer certaines propriétés. Devenues ainsi objets d'une prédication, les expressions faisant appel à ces concepts fonctionnent en guise d'arguments d'un autre signe. Dans d'autres emplois, les noms de ces relations constituent, par contre, le noyau prédicatif d'une construction et sélectionnent leurs propres arguments, c.-à.-d. en indiquent la valeur notionnelle, le nombre et l'ordre. Enfin, ils sont susceptibles des emplois où les deux fonctions sont cumulées – celle de prédicat et celle d'argument. Sémantiquement et formellement subordonnés alors à l'autre fragment d'une phrase ou d'un syntagme, les noms de relations binaires non symétriques possèdent en même temps leurs propres arguments.

L'adaptation d'un sémantème à l'usage linguistique réel consiste, au plan morphologique, à le faire accompagner des morphèmes de différentes parties du discours et de classes morphologiques et sémantiques particulières. Il sera admis ici que le partage en parties du discours ne traduit pas des oppositions sémantiques réelles, mais qu'il assure surtout la diversification des emplois possibles des noms d'un seul concept. Au moment où l'exposant linguistique d'une notion (y compris celle d'une relation binaire) remplit une fonction secondaire (p.ex. un nom concret fonctionne en guise du prédicat), il est nécessaire, en français, de lui adjoindre certains éléments synsémantiques. Le rôle de ceux-ci consiste, la plupart du temps, à indiquer les caractéristiques modales et temporelles de la prédication ainsi construite. Il s'agit, principalement, des verbes auxiliaires ou supports. Il en est de même de plusieurs emplois des noms abstraits et des adjectifs.

Pourtant, avant de présenter l'inventaire des modèles syntagmatiques bâtis sur les noms de relations converses, il est nécessaire de préciser ce qui fait l'objet des opérations morphologiques responsables de la diversité de ces modèles. Autrement dit, il s'agit de déterminer à quoi sont ajoutés les morphèmes grammaticaux appropriés. L'analyse sémantique des signes d'une langue naturelle exige que soient d'abord rejetés les éléments dont la présence, dans la structure de ces signes, n'affecte pas directement leur valeur notionnelle. Les exposants particuliers de la notion d'infériorité / supériorité doivent donc être dépouillés de leurs morphèmes grammaticaux. D'où l'idée de borner l'analyse de leur contenu à leurs radicaux censés représenter ce qui, au niveau sémantique, est directement accessible au chercheur. Les linguistes qui pratiquent ce type de dépouillement nomment cet exposant matériel de la signification d'un concept *sémantème*. Il s'agit d'une forme, ne serait-ce que virtuelle (non actualisée dans le discours), capable de représenter la signification de toutes les variantes, flexionnelles ou dérivationnelles, d'une notion observable dans des textes. Ainsi, l'opposition supériorité – infériorité sera-t-elle conventionnellement notée à l'aide du symbole *supér-/infér-*<sup>1</sup>. Ce *sémantème* est repérable, entre autres, dans les paires : *le céder à qqn. en qqch. – surpasser, inférieur – supérieur, infériorité – domination, se soumettre – vaincre*. L'élimination des morphèmes grammaticaux vise donc à extraire ce qui est commun à des formes linguistiques réelles, indépendamment de leur appartenance aux différentes parties du discours (cf. Heinz, 1961: 348).

En outre, il est indispensable que tous les participants aux relations de ce type soient expressément nommés et leurs noms convenablement arrangés. Sans le respect de cette contrainte, la capacité des expressions d'une langue naturelle de

<sup>1</sup> La principale difficulté consiste dans le choix du *sémantème* capable de représenter simultanément la signification de l'un et de l'autre membre formant la paire, p.ex. aussi bien *vendre* que *acheter* au moment où ces verbes, accompagnés de leurs arguments, nomment une même situation. Les disparités formelles entre différents signes faisant appel à une seule notion ne sont pas un obstacle important à la délimitation, ne serait-ce que purement conventionnelle, d'un *sémantème*. Le concept d'amour est verbalisé en polonais aussi bien par *miłosć* que par *kochać*. En français, on dit à propos de quelqu'un qui est tombé qu'il a fait une chute, etc. La découverte du *sémantème* capable de bien représenter chaque signifié des paires comme *précéder – succéder à, victoire – défaite, vendeur – acheteur*, etc. s'appuie sur la « flexibilité » du calcul des prédicats. Les linguistes qui pratiquent ce type d'analyse n'imposent aux arguments du noyau prédicatif d'une proposition aucun ordre *a priori*. Là où une telle hiérarchie apparaît, elle concerne la combinatoire des formes et non celle de concepts (cf. Karolak, 1996: 248). Ceci veut dire qu'aucun des noms formant une paire de relations converses n'est moins marginal (ou moins central) que l'autre. Les deux sont capables de représenter exactement la même situation. En outre, si l'on tient compte du fait qu'aucune expression n'est, à elle seule, une relation converse, on comprend la forme bipartite des *sémantèmes* des noms de ces relations : *avant-/après-, achet-/vend-, posséd-/apparten-*, etc. Une telle représentation, pour arbitraire qu'elle soit, rend compte de l'aptitude de l'une et de l'autre expression formant la paire à nommer un seul état de choses. Par la suite, un *sémantème* sera défini comme partie du sens commune à l'ensemble des formes nommant un seul concept, indépendante de leurs propriétés morphologiques et syntagmatiques. Le choix des radicaux appropriés a ici un caractère purement conventionnel.

signifier une relation binaire peut être tout au plus conjecturée. Il est, p.ex., discutable si les noms abstraits ou le verbe *s'imposer* dans les phrases qui suivent peuvent être comptés au rang d'exposants linguistiques de relations binaires

*Aux yeux de certains hommes, c'est une infériorité que la jeunesse.*

*Aux yeux de certains hommes, c'est un avantage que l'expérience.*

*Quelques semaines plus tard, cette joueuse s'imposa encore à Dubaï avant de prendre le temps de préparer la saison sur terre battue.*

Soumis à la verbalisation, le sémantème *infér-/supér-* est susceptible de deux emplois syntagmatiques distincts. En premier lieu, la structure des formes finies des verbes qui lui correspondent est obligatoirement pourvue d'éléments flexionnels porteurs des informations modales et temporelles. Ceci permet aux paires de verbes faisant appel à cette notion de gagner le rang de prédicats. C'est leur fonction primaire. En témoignent les exemples

*Aucun monarque occidental ne le surpassait alors en richesse.*

*Il ne le cédait alors en richesse à aucun autre monarque occidental.*

*L'ambition a toujours prédominé sur toutes les autres passions de Pierre.*

*Toutes les autres passions de Pierre ont toujours reculé devant son ambition.*

Toutes les composantes de la prédication sont, dans chacune de ces phrases, cumulées dans une seule expression. Le contenu notionnel, symbolisé par le sémantème *infér-/supér-*, revêt ici la forme de deux radicaux verbaux. Il en est de même là où le verbe figure à une forme composée. L'emploi alternatif des deux verbes assure la modification, indispensable pour délimiter une paire de noms de relations converses, de l'ordre des éléments nominaux. La position du troisième argument ordinairement requis par les propriétés combinatoires de *surpasser* et de *le céder à* – le critère de supériorité / infériorité – n'est pas contrainte. Il est possible de déplacer ce constituant, en le mettant p.ex. au début de la phrase (cf. *En termes de religiosité sombre et anachronique, le Brésil d'alors ne le cédait en rien au Portugal*). L'opposition sémantique entre les phrases formant la paire se rapporte, en premier lieu, au partage thème-rhème. Cette différence s'observe le mieux grâce à l'emploi des questions auxquelles chacune des phrases peut répondre.

*Cette ambition, était-elle grande chez Pierre ?*

*Parmi toutes les passions de Pierre, quelle était la plus grande ?*

Pourtant, la verbalisation du sémantème *infér-/supér-* ne sert pas qu'à placer l'exposant d'une notion en position de l'unique élément prédicatif d'une construction. Il est également possible, sans éliminer ses arguments, d'employer cet exposant en guise de l'argument d'une autre notion. Au plan linguistique, cette fonction est appelée « argument propositionnel ». Ainsi, le concept de supériorité / infériorité sert à attribuer certaines propriétés à un objet, en même temps qu'il complète le sens d'un autre élément.

*Je n'accepterais pas que la coutume prévale sur la raison.*

*Je n'accepterais pas que la raison cède le pas à la coutume.*

Ces emplois font réfléchir également sur la différence qui peut se produire entre les caractéristiques modales et temporelles de chaque prédication discernable dans une phrase complexe. Bien que le recours à la forme du subjonctif résulte ici de la présence des morphèmes négateurs auprès de *accepterais*, les caractéristiques modales de deux propositions sont toujours signalées avec des formes verbales finies. Une telle « transparence » modale fait souvent défaut aux arguments propositionnels. P.ex. là où les deux prédicats, principal et subordonné, ont un même argument, il est nécessaire d'introduire dans la subordonnée une forme non finie du verbe. La bonne formation syntaxique de la phrase française demande aussi que la seconde occurrence de l'élément nominal coréférentiel soit effacée (*La Biélorussie n'a pas l'intention de céder au chantage gazier de la Russie* et non \**La Biélorussie n'a pas l'intention que la Biélorussie cède au chantage gazier de la Russie*). L'absence des exposants du mode dans la structure des infinitifs français complique la détermination du statut modal des propositions subordonnées requises par les propriétés combinatoires d'un autre signe. L'interprétation de ce statut doit être appuyée sur les informations déduisibles du contexte. Par contre, dans l'exemple justement évoqué il n'y a pas de difficultés analogues à donner une caractéristique temporelle adéquate de la subordonnée fondée sur la présence de *céder*. La signification de *avoir l'intention* au présent empêche ses arguments de renvoyer au moment antérieur à l'intention en question (Bogacki, 1990: 81 et ff., cf. \**Marie a l'intention de partir il y a trois jours*)<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Le temps est ici conçu comme l'ensemble des moyens linguistiques, grammaticaux et lexicaux, qui servent à localiser l'action (l'événement, l'état de choses, etc.) nommée par le radical d'une expression par rapport au moment de l'énonciation (localisation temporelle directe) ou par rapport au moment signalé ailleurs dans le texte (localisation indirecte). Le premier mode de localisation temporelle, à caractère clairement déictique, fait allusion au partage entre « maintenant, avant et après ». Le deuxième, lui, fait appel à des informations chronologiques apparues préalablement dans une séquence discursive. Comme le temps est une catégorie principalement sémantique, l'alternance des morphèmes temporels, dans la structure d'un verbe, traduit d'authentiques oppositions référentielles (p.ex. *Je viendrai dans deux jours*, mais \**Je suis venu dans deux jours*). À côté de cet emploi primaire, les formes temporelles se plient parfois aux contraintes liées à la concordance de temps. En outre, il est des cas de blocage de certaines d'entre ces formes (p.ex. le futur après *si* dit « conditionnel », cf. *S'il fait beau demain, nous irons jouer au football* ou le blocage de postériorité lorsqu'on indique la cause, cf. *Il se venge sur Luc d'avoir été maltraité*). Ces emplois grammaticaux résultent des contraintes contextuelles. L'unique motivation qui préside au choix d'une forme flexionnelle au lieu d'une autre est alors liée à la correction structurale d'une phrase. Il se crée de la sorte une dissymétrie entre la valeur habituellement attribuée à une forme et sa signification (*Si le naufragé n'a pas été retrouvé dans les 24 heures qui suivent, les recherches seront interrompues*). Le jeu de ces deux modes de localisation assure la cohérence temporelle des textes. Toute séquence discursive s'appuie, en dernier ressort, sur la localisation directe. Employés souvent en guise de reprise anaphorique (cf. *J'ai déchiré le papier qui enveloppait le cadeau*), les éléments localisés indirectement sur l'axe du temps jouissent donc d'une autonomie sémantique réduite (cf. Vet, 1992: 646 et ff).

Sauf l'emploi de différentes formes verbales, l'adaptation d'un sémantème à la position de l'argument propositionnel peut s'appuyer sur d'autres opérations morphologiques. Un rôle de choix revient ici à l'adjonction des morphèmes nominalisateurs, particulièrement de ceux qui permettent de transformer un sémantème en un nom abstrait. Introduites dans une phrase à titre de sujet ou de complément, les expressions ainsi construites deviennent subordonnées, tant au plan sémantique que syntaxique, à d'autres éléments d'un même texte. Ceci veut dire que leur présence et leur valeur notionnelle sont, en partie, déterminées par les propriétés sémantiques de l'exposant d'une autre notion. En même temps, du fait qu'elles possèdent leurs propres arguments, elles jouissent du statut du noyau syntaxique et sémantique d'un des syntagmes nominaux discernables dans des phrases ainsi construites. En témoignent les exemples ci-dessous :

*Vous pouvez juger déjà de la supériorité de Mlle Dinah sur tout ce qui l'entourait.*

*Ce grand financier sent alors son infériorité à l'égard de ses confrères.*

*La supériorité de cette jeune femme, élevée dans la capitale du Berry, n'en fut que confirmée.*

*Il avait déjà compris son infériorité en entrant dans cette cour (Balzac, Le père Goriot).*

Indépendamment de leur rôle dans une phrase, les noms abstraits y remplissent donc toujours la fonction de prédicat. Leur emploi primaire consiste pourtant à n'être qu'un prédicat secondaire, c.-à.-d. subordonné à une autre notion. La démonstration de la capacité des paires de noms abstraits à fonctionner en guise de noms de relations binaires exige qu'ils soient accompagnés de tous leurs arguments convenablement arrangés. Uniquement les structures de ce type ont un caractère catégorématique, c.-à.-d. jouissent du statut des actes linguistiques autonomes<sup>3</sup>. Le fonctionnement des paires de noms abstraits s'observe dans les exemples ci-dessous :

<sup>3</sup> La linguistique contemporaine renonce généralement aux définitions sémantiques des parties du discours (on peut en trouver les exemples et la critique chez Laskowski, 1999: 53-54). Le bien-fondé de cette tendance est, du moins là où il est question des noms, indiscutable. Le statut catégorématique (par quoi on entend, dans la tradition philosophique grecque, l'aptitude à constituer des actes de désignation complets, cf. Ajdukiewicz, 1935: 3) des noms concrets, a été plusieurs fois mis en doute. Il y a peu de sens à dire qu'à l'état libre un nom transmet l'information sur les individus, les objets matériels ou les entités abstraites. Pour que l'énonciation d'un substantif puisse constituer un acte référentiellement autonome, il est nécessaire de lui attacher certains déterminants (cf. Karolak, 1988: 15). Il est question ici des articles, des adjectifs démonstratifs, possessifs, des propositions relatives, etc. (cf. *chien* à côté de *mon chien*, *le chien qui se trouve devant eux*). Une exception notable est due ici aux emplois dits « génériques » des noms concrets (*Les chats sont des félins*) et de leurs emplois qu'on appelle « définis autonomes », p.ex. *Le soleil gravite autour de son axe* (cf. Corblin, 1987 : 136). En outre, bon nombre de noms concrets requièrent la coopération du contexte situationnel. Ce n'est qu'à cette condition que les participants à la communication gagnent la possibilité de désigner, c.-à.-d. d'instituer un lien entre les signifiants et les objets faisant partie de la réalité extra-linguistique. Les noms abstraits sont, de ce point de vue, clairement défavorisés. Quand bien même ils se feraient précéder de leurs déterminants, leur énonciation ne saurait pas être qualifiée d'acte de désignation autonome. Autrement dit, les combinai-sons du type *l'influence*, *la grande victoire* ne renvoient à aucun objet identifiable de la réalité. Ce

*Ce grand financier sent alors son infériorité à l'égard de ses confrères.*

*Ce grand financier sent alors la supériorité de ses confrères sur lui-même.*

Dépourvues d'indications modales et temporelles, les prédications du type *son infériorité à l'égard de ses confrères* ou *la supériorité de ses confrères sur lui-même* ne se prêtent que difficilement à une analyse sémantique complète. La reconstruction des valeurs particulières du temps et de la modalité des syntagmes nominaux ne peut pas se passer d'une connaissance préalable des autres fragments d'un même texte (Corblin, 1985: 139). En effet, l'état d'infériorité et les sentiments éprouvés là à propos peuvent être concomitants. Il peut s'y agir également d'une infériorité à venir. Enfin, l'emploi de *alors* n'exclut pas non plus l'antériorité de ce sentiment. L'interprétation modale des phrases ci-dessus semble plus facile. En ce qui concerne le syntagme nominal bâti sur l'emploi de *supériorité / infériorité*, deux perspectives sont à distinguer ici – celle de l'individu nommé *ce grand financier* et celle de l'auteur de cette assertion. À défaut d'une connaissance approfondie de ce dernier, seule l'attitude du premier est analysable. Comme *sentir* signifie tout un complexe de sentiments et de sensations subjectivement perçus ou éprouvés, le sentiment d'infériorité / supériorité n'a d'autre existence que celle d'un phénomène de la vie affective. Il n'est donc pas envisagé comme réel et ne saurait faire dans ce texte l'objet d'une simple assertion (Danielewiczowa, 2002: 32-33).

L'unique prédicat d'une proposition peut enfin revêtir en français la forme d'un nom abstrait à condition de le faire accompagner d'un élément porteur des informations modales et temporelles. Ordinairement transmises par des affixes joints au radical verbal, ces informations peuvent être parfois reconnues également grâce à la forme de ce radical (cf. *Littré pensait que les auteurs anciens auraient eu la prédominance sur les nouveaux, en ce qui regarde la connaissance des significations*). Les éléments constitutifs de la prédication se trouvent donc répartis – le contenu notionnel, assimilable au radical nominal est localisé sur l'axe du temps grâce aux morphèmes présents dans la structure du verbe. Les mêmes moyens formels signalent l'attitude du sujet parlant (ou d'un autre individu) à l'égard de ce qui est transmis par la structure prédicat – arguments. Les propriétés aspectuelles des notions d'infériorité et de supériorité expliquent pourquoi ces noms se font accompagner le plus souvent de différentes formes flexionnelles de *se trouver, jouir et avoir*.

---

ne sont donc pas des catégorèmes. L'autonomie référentielle des noms abstraits n'est acquise qu'à condition de leur adjoindre d'autres termes. Dans la tradition linguistique et logique, ces derniers sont appelés « arguments ». Leur nombre, leur forme et leur statut notionnel sont déterminés par la nature sémantique du terme syncatégorématique. Pour pouvoir désigner, une expression comme *influence* doit donc être accompagnée du nom de celui qui exerce l'influence et de celui qui l'éprouve. On aboutit ainsi aux descriptions définies, c.-à.-d. à des formules référentiellement autonomes, cf. *l'influence de ses professeurs sur son psychisme, l'influence subie par son psychisme de la part de ses professeurs* ou bien *l'influence qu'exercent ses professeurs sur son psychisme*, etc. (cf. Nkollo, 2002: 273-274).

*Du point de vue de l'âge, de l'expérience et aussi de l'ancienneté, le général Juin vraiment avait la supériorité sur Clark.*

*Du point de vue de l'âge, de l'expérience et aussi de l'ancienneté, Clark se trouvait en position d'infériorité vis-à-vis du général Juin.*

*Les Français Libres ont été en infériorité numérique par rapport à la France Vichiste jusqu'à la libération de l'Algérie.*

*La France Vichiste a eu la supériorité numérique sur les Français Libres jusqu'à la libération de l'Algérie.*

À l'opposé des noms de relations symétriques où les collocations verbo-nominales forment une authentique « bande à part », on n'en trouve que très peu parmi les noms de relations converses. La raison est à chercher dans les particularités qu'exhibe ce type de collocations par rapport aux verbes simples. Ces particularités concernent surtout leur combinabilité (le nombre et la nature sémantique des arguments). Dans les phrases ci-dessous, aucun exemple où *avantage* (*avantages*) ou *gain* soient suivis d'un nom introduit par *sur* (*par rapport à*, *vis-à-vis de*, etc.) n'a été découvert. Et pourtant l'identification d'une paire de relations converses est quasiment impossible sans une saturation préalable de toutes les positions syntagmatiques requises. Enfin, les collocations verbo-nominales sont souvent susceptibles de subir d'autres transformations morphologiques et syntaxiques que leurs simples correspondants verbaux.

*Alors la reine Margot, qui n'est pas sotte, a pris ses avantages et elle a décidé le roi à quitter Pau pour Nérac (A. Dumas, Les Quarante-Cinq).*

*Tailleur étala les cartes, et sembla souhaiter bonne chance au dernier venu, indifférent qu'il était à la perte ou au gain fait par les entrepreneurs de ces sombres plaisirs (Balzac, Peau de chagrin).*

Les contraintes syntaxiques beaucoup plus rigides que celles qui affectent les noms abstraits sont imposées à l'emploi des noms concrets au moment où l'on cherche à les placer en position d'exposants linguistiques d'une relation binaire. Sont donc nécessairement exclus de la présente analyse les exemples où un nom concret fonctionne en guise de sujet syntaxique ou de complément. Tel est le statut de *chef* dans *Mon chef est tombé malade, Il a posé son regard sur l'ordinateur de son chef* ou *Je ne salue jamais mon chef dans la rue*. Introduits dans un texte à titre d'arguments individuels, ils n'ont pas la propriété de nommer une relation. Bien au contraire, c'est le référent de l'élément nominal ainsi employé qui participe à la relation nommée par une autre expression. La manifestation la plus patente de ce statut linguistique des noms concrets est la disparition d'un des arguments de la notion qu'ils signifient. Fait uniquement structural, cette disparition est liée à l'adaptation de l'exposant linguistique d'un concept au rôle d'argument individuel (*Peu avant son couronnement, il a vaincu les Égyptiens à Kharkémish – le vainqueur des Égyptiens*). L'argument ainsi éliminé et le nom concret ont des valeurs référentielles analogues (en l'occurrence *il* et *le vainqueur* désignent un même individu).

Dans ces conditions syntaxiques, il est impossible de compter les noms concrets au rang d'exposants linguistiques de relations converses.

Pour pouvoir attribuer certaines propriétés aux référents d'autres expressions figurant dans un même texte, les noms concrets doivent s'accompagner en français de certains éléments précisant le cadre modal et temporel de la notion qu'ils signifient. Uniquement en compagnie d'une forme verbale finie un nom concret devient, en français, l'élément central d'une prédication. Un tel emploi assure en outre le maintien « en surface » de l'un et de l'autre argument requis par les propriétés combinatoires du sémantème :

*Pharaon est considéré comme le messenger des dieux sur Terre. Il est le supérieur de tous les soldats et le chef de tous les prêtres du pays.*

*Pharaon est considéré comme le messenger des dieux sur Terre. Tous ses soldats et tous les prêtres du pays sont ses subordonnés.*

Bien sûr, il est toujours possible de réduire la prédication ainsi construite au rang de l'argument d'une autre notion dont l'exposant figure dans la même phrase. Cet emploi exige souvent que soient effacés les noms des participants à la relation signifiée par un nom concret. Le verbe accompagnant un tel élément nominal peut disparaître lui aussi. Cette transformation a lieu s'il y a concordance des valeurs modales et temporelles de la proposition principale et de sa subordonnée. En témoigne la paire de phrases ci-dessous qu'il est possible de considérer comme équivalentes à *accepteriez vous que je sois votre commandant ?*

*Pour une soirée seulement, m'accepteriez-vous comme votre commandant ?*

*Pour une soirée seulement, accepteriez-vous être mes subordonnés ?*

Enfin, joint aux morphèmes adjectivaux, le sémantème *infér-/supér-* devient capable de fonctionner dans une phrase en guise de l'exposant d'une notion binaire. La définition de relations converses annoncée au début ( $x R^{-1} y$  si et seulement si  $y R x$ ) renseigne sur le statut sémantique des participants à ce type de relations. Inégaux, ces participants contribuent, chacun à sa guise, à la situation nommée par des phrases ou des syntagmes bâtis sur l'emploi des noms de relations converses. Pour ce qui est des conséquences syntaxiques de cette contrainte sémantique, elles se rapportent au répertoire des morphèmes du comparatif combinables avec le radical adjectival. La forme *aussi... que* étant réservée aux relations symétriques, elle est exclue là où il s'agit d'une paire de relations converses. En effet, celles-ci nomment des relations binaires autres que symétriques. Au niveau morphologique, seules les formes *plus... que* et *moins... que* (ou des formes résiduelles du comparatif latin *-ior*) s'avèrent disponibles. En outre, les adjectifs ne deviennent capables de nommer une relation binaire qu'à condition d'assumer dans une phrase la fonction d'attribut du sujet ou celle d'attribut du complément d'objet<sup>4</sup>. Accom-

<sup>4</sup> En ce qui concerne le statut syntaxique de *supérieur*, même là où il est un adjectif-épithète (*enseignement supérieur, qualité supérieure*), certains chercheurs tentent d'y voir un attribut latent

pagnés d'un verbe et des morphèmes du comparatif, les adjectifs-attributs du sujet fondent l'unique proposition signifiée par une phrase. Par contre, la deuxième de ces fonctions sert à les localiser en position des éléments centraux d'une proposition secondaire. La présence du nom d'une relation binaire est alors requise par les propriétés combinatoires et sémantiques d'un autre signe faisant partie de la même phrase.

*Nos ennemis nous étaient inférieurs en nombre.*

*Nous étions supérieurs à nos ennemis en nombre.*

*Sa réponse m'a paru moins bonne que celle du candidat précédent.*

*La réponse du candidat précédent m'a paru meilleure que la sienne.*

On assiste, au niveau sémantique, à la suppression de l'égalité entre les participants à la situation nommée par le radical adjectival. Il n'est donc pas étonnant que

(p.ex. *L'enseignement qui est supérieur*). Est ainsi une nouvelle fois évoqué le problème de la fonction primaire des adjectifs. C'est surtout la grammaire générative qui érigeait les adjectifs-épithètes au rang de prédicats. Les syntagmes *mauvaise conduite*, *double jeu*, *voix rauque*, etc. y étaient systématiquement dérivés des constructions, jugées plus transparentes, du type : *jeu (qui) est double*, *conduite (qui) est mauvaise*, etc. Cf. „Thus [*the adjectival transformation*] converts *the boy is tall* into *the tall boy*, etc. It is not difficult to show, that this transformation simplifies the grammar considerably, and that it must go in this, not the opposite direction” (Chomsky, 1957: 72, les italiques – M.N.). L'autre argument évoqué par les partisans de ce point de vue provient de l'observation des capacités linguistiques des enfants en train d'apprendre leur langue maternelle. Avant d'apparaître comme épithètes, les adjectifs fonctionnent, dans leurs énoncés, en guise d'attributs (Skubalanka, 1991: 107). Ceux qui défendent l'opinion opposée évoquent surtout les critères fréquentiels. Dans les textes, les épithètes prévalent sur les attributs correspondants (la proportion est estimée à 7 : 1, même si l'on ignore les démonstratifs et les possessifs). En outre, il existe de longues séries des adjectifs qui n'ont que des emplois adnominaux (*mon actuel mari* – *\*mon mari est actuel*, *sa jambe gauche* – *\*sa jambe est gauche*, *les aveux ministériels* – *\*les aveux qui sont ministériels*, etc.). Pourtant, il faut reconnaître, en toute équité, que la situation inverse s'observe aussi (Węgrzynek, 1995: 21). En outre, certaines langues possèdent des formes spécialisées dans des emplois exclusivement attributifs (pol. *gotów*, *winien*, *zdrów*, *pewien*, *godzien*, *ciekaw*, *rad*, cf. *\*Widziałem ciekaw film*). Cette spécialisation formelle témoigne, selon les partisans de la primauté des emplois adnominaux, du statut linguistique particulier et en quelque sorte marqué et exceptionnel des adjectifs-attributs (cf. Szumska, 2006: 80). En effet, il s'agit toujours d'un ensemble réduit et déficient (en polonais, les formes féminines et neutres font défaut ou sont homophones des formes « ordinaires »), apparu il y a longtemps et graduellement évincé par des adjectifs « neutres », c.-à.-d. ceux qui sont susceptibles de remplir l'une et l'autre fonction (cf. *Sprzedajemy dania gotowe* – *Jestem gotowy*; *Tu kupisz zdrową żywność* – *Jest Pan zdrowy jak ryba*; *Przekazuj tylko pewne wiadomości* – *Był pewny, że tu przyjdiesz*, etc.). Enfin, dans des langues où il y a flexion casuelle et accord des noms et des adjectifs, les emplois attributifs sont morphologiquement plus compliqués. La forme des adjectifs doit être accordée avec les caractéristiques formelles du nom-sujet. Celui-ci impose à la terminaison adjectivale les valeurs du genre et du nombre (cf. *\*Ona jest bardzo rad, że przysłżicie*, *\*Nasze sąsiadki są bardzo ciekaw, co się stało*, etc.). L'adjectif-attribut du sujet exige, à son tour, que le nom-sujet se mette au nominatif (cf. *\*Kazimierzem jest wart ukarania*, cf. Karolak, 2002: 74). Par contre, l'accommodation entre un nom-tête et l'adjectif qui le qualifie est unilatérale – il suffit d'adapter la forme de l'adjectif aux valeurs appropriées (nombre, genre, cas) du nom. Ce dernier ne subit aucune influence morphologique de la part de son déterminant. Les critères fréquentiels et morpho-syntaxiques plaident donc en faveur du rôle primaire des épithètes.

les travaux linguistiques consacrés à cette classe de signes fourmillent d'exemples appuyés surtout sur l'emploi des morphèmes du comparatif, à l'exclusion de *aussi... que*. La valeur notionnelle de ces formes est clairement oppositive et se laisse expliquer justement en termes de la disparité entre les participants à la relation signifiée par l'adjectif. Il ne faut pourtant pas croire qu'une expression alternative de l'information sur ce qui oppose les deux participants à une situation est l'unique effet attribuable à des adjectifs. L'emploi des signes représentant cette partie du discours peut produire aussi d'autres effets sémantiques. En témoignent les phrases ci-dessous

*Je le crois incapable d'accomplir cette mission.*

*Je crois cette mission irréalisable pour lui.*

*Les malheurs d'autrui sont incapables de l'émouvoir.*

*Il est insensible aux malheurs d'autrui.*

Les deux premières phrases sont, approximativement, paraphrasables comme « Je crois qu'il ne peut pas accomplir cette mission » et « Je crois que cette mission ne peut pas être accomplie par lui », respectivement. L'idée de potentialité constitue la signification le plus fréquemment associée aux adjectifs incorporant le morphème *-able* (ou ses allomorphes). Il s'agit, en l'occurrence, d'une classe particulière des adjectifs dits « dispostifs » (voir Fradin, 2003: 272). Ils renseignent, plus précisément, sur une multitude non-restreinte d'événements (actions, états de choses, etc.) possibles. La nature de ces événements est signifiée par la base dérivationnelle (s'il y en a une ; certains adjectifs en *-able* ne sont pas synchroniquement dérivés – *abominable, inexorable, vulnérable*, etc.). C'est justement cette signification, introduite par la base dérivationnelle et clairement subordonnée, au plan sémantique, à la composante potentielle, qui se laisse paraphraser tant au moyen de la forme active (p.ex. *épouvantable* – qui peut épouvanter) que de son correspondant passif (*accessible* – qui peut être accédé). Les appariements de *capable* suivi d'un infinitif et d'un autre adjectif de cette série donnent donc souvent lieu aux constructions qui ont la propriété de signifier une seule situation extra-linguistique (Wierzbicka, 1986: 364-366). Le jeu constant de deux paraphrases, active et passive, produit ici un effet discursif assez spécifique – il modifie la hiérarchie des noms de participants à la relation, en même temps qu'il ne change pas la nature de celle-ci. Sont ainsi cumulées les conditions définitoires de la notion de relations converses.

À côté des adjectifs en *-able* (bien qu'il y ait des exceptions où la notion de possibilité n'est pas évoquée – *risible, minable, lamentable, considérable*), d'autres classes d'adjectifs semblent faire appel, elles aussi, à cette notion<sup>5</sup>. En outre, il faut

<sup>5</sup> Selon Anscombe (1996: 82), plusieurs emplois des adjectifs sont liés à la volonté qu'éprouvent les usagers d'une langue de faire le départ, au niveau de la morphologie, entre les propriétés essentielles des objets et leurs propriétés accidentelles. Est propriété essentielle celle qu'on perçoit comme faisant typiquement partie d'un objet. Par contre, une propriété est accidentelle si elle est linguistiquement présentée comme ajoutée à l'objet en question. Les propriétés accidentelles ont une nature temporelle. Elles sont donc localisables sur l'axe du temps et possèdent nécessairement un commencement et une

tenir compte du fait que souvent l'expression de la potentialité s'accompagne, au plan syntaxique, de l'élimination d'un des arguments d'un prédicat à sens potentiel. Cette réduction syntagmatique complique la description des phrases fondées sur l'emploi des adjectifs. Ceci veut dire qu'il faut chaque fois trancher s'il s'agit réellement du nom d'une relation binaire et, éventuellement, repérer les différences sémantiques séparant les constructions à deux arguments et celles où il y en a un. Cf.

[...] il déployait en tout une sorte de dignité qui venait sans doute de la conscience d'une vie occupée par quelque chose de grand, et qui le rendait **inabordable** (Balzac, *Illusions perdues*).

Une visite qui surprit étrangement Godefroid fut celle de la comtesse de Cinq-Cygne, l'une des sommités aristocratiques, et dont le salon était **inabordable** pour la bourgeoisie et pour les parvenus (Balzac, *Envers de l'histoire*).

Entre l'instant du réveil et celui du déjeuner, les femmes dorment ou font leurs toilettes et sont **inabordables**, le maître du logis est parti de bonne heure à ses affaires, un Parisien se voit donc seul de huit heures à onze heures, l'instant choisi dans presque tous les châteaux pour déjeuner (Balzac, *Les paysans*).

Elle avait de la répugnance pour ce jeu, dont les commencements sont en effet rudes et **inaccessibles** à beaucoup d'intelligences, et si difficiles à vaincre que, si l'on ne prend pas l'habitude de ce jeu pendant la jeunesse, il est presque impossible plus tard de l'apprendre (Balzac, *Ursule Mirouet*).

Une telle réduction structurale est aussi souvent pratiquée dans des phrases bâties sur une forme verbale finie. Le nombre d'arguments décroît grâce à la suppression du complément. Cette transformation est, sur le plan sémantique, caractéristique justement des constructions qui transmettent un sens habituel-potentiel. Elle a lieu surtout là où l'identité du référent de l'élément nominal disparu est évidente (Goldberg, 2001: 506 et 510-514 et ses exemples *These revolutionary new brooms sweep cleaner than ever*, *Tigers only kill at night*) ou n'affecte pas la nature de l'action nommée par le radical verbal. Cf. les exemples ci-dessous empruntés à Lamiroy (1993: 247-248).

*Marie boit une bière.*

*Marie boit (Marie est alcoolique).*

*Max fume des cigarettes.*

*Max fume (Max est fumeur).*

*Il se gave des sucreries.*

*Il se gave (Il est glouton).*

L'obstacle majeur à une description systématique des constructions fondées sur l'emploi des noms de relations converses consiste dans la tentation d'apparier des

---

fin. Les propriétés essentielles ne sont pas, quant à elles, enfermées dans les limites du temps. Cette opposition s'observe marginalement dans la morphologie des adjectifs français, cf. *Pierre est tombé (malade / \*maladif)*, *Pierre vient d'être (malade / \*maladif)*, *Elle craint la pluie*, mais *\*Elle est craintive de la pluie*.

expressions dont l'équivalence sémantique est loin d'être parfaite. Comme il n'y a pas de régularités formelles entre elles, leur choix n'est la plupart du temps que purement intuitif. D'où le nombre tellement élevé et la diversité de signes censés représenter une même notion et appartenant à une seule partie du discours. L'idée de supériorité fait, certes, partie du signifié de *chef* ou *maître*. Mais, on la retrouve également dans la signification de *vainqueur*, *triomphateur* etc. Pourtant, chacune de ces expressions possède des propriétés sémantiques originales, non discernables dans d'autres. En outre, les expressions choisies pour constituer une paire exhibent des traits syntaxiques parfois assez divergents ; il s'agit surtout du nombre de leurs arguments. Il n'est donc pas surprenant qu'une délimitation rigoureuse du concept représenté par l'un et l'autre membre de la paire pose tant de problèmes.

Cette liberté « lexicale » connaît pourtant certaines limites. Elles se rapportent en premier lieu à la combinabilité des exposants linguistiques d'une relation binaire. Au moins deux d'entre les participants à la situation nommée alternativement par l'une et par l'autre expression doivent être identiques. Ceci implique l'existence d'une partie commune entre les domaines d'arguments des expressions bivalentes et trivalentes appariées. On voit cette contrainte en comparant p.ex. *surpasser* et *le céder à qqn.*, combinables avec trois arguments, avec *être le chef de* et *être le subordonné de* qui exigent la présence de deux éléments nominaux. Pourtant, ces deux arguments accompagnant *être le chef de* et *être le subordonné de* peuvent être les mêmes que ceux qui apparaissent en compagnie des verbes ci-dessus. Ceci permet de faire varier les expressions, tout en renvoyant toujours à un même fragment de la réalité extra-linguistique, ce qui est requis par la définition des relations converses.

Enfin, il convient d'expliquer l'attachement exclusif à l'analyse des expressions avec tous les arguments requis par les concepts qu'elles représentent<sup>6</sup>. L'origi-

<sup>6</sup> Au plan sémantique, un élément nominal attendu, même s'il ne figure pas « en surface » ne peut pas être ignoré. Bien au contraire, toute analyse sémantique sérieuse exige qu'on tienne compte de la combinabilité intégrale d'une expression. Dans une situation d'énonciation concrète, la référence est souvent faite, sous forme de différentes questions, à des éléments nominaux attendus, mais qui n'ont pas été ouvertement exprimés. Il est p.ex. possible de réagir à *Pierre a écrit*, par des questions du type *Il a écrit quoi ? à qui ?* L'emploi des pronoms présuppose, l'existence de l'objet sur lequel ils demandent des précisions (Nowakowska, 1999: 73-75). Le fait que leur présence ne soit pas déplacée après *Pierre a écrit* suggère que des objets indéterminés ont été effectivement introduits dans l'univers du discours. L'existence de ces objets est souvent considérée comme acquise au cours de la conversation. Il doit être remarqué qu'un énoncé fondé sur la présence d'une expression monadique du type *Il bâille* ne saurait prêter à des questions similaires (cf. *\*Il bâille quoi ? à qui ?*). Il arrive fréquemment aussi qu'un élément anaphorique soit utilisé pour renvoyer à un objet qui n'a pas été expressément nommé dans l'énoncé qui précède, mais que l'on peut néanmoins identifier comme l'un des arguments du prédicat qui y est asserté : *Nous avons tout ce qu'il vous faut. Et si nous n'avons pas (ø), c'est que vous n'en avez pas besoin* (exemple emprunté à Berrendonner, 1995: 217-218). La solution de l'énigme consiste alors à admettre que le zéro syntaxique ne finit pas par éliminer un participant à la relation. Celui-ci, même dépourvu de toute appellation, reste néanmoins présent au plan conceptuel. En dépit des apparences grammaticales, un objet se trouve ainsi bel et bien introduit dans le savoir partagé par les interlocuteurs. Ce mode latent d'existence favorise l'emploi d'une éventuelle anaphore (dans l'exemple justement mentionné, *en de vous n'en avez pas besoin*).

nalité des noms de relations converses n'exige pas seulement qu'ils soient constamment appariés. La définition de cette classe de signes demande aussi que les arguments de l'un et de l'autre membre de la paire soient identiques et que leur ordre soit modifié.

La concentration sur des exemples où tous les arguments requis par un concept donné sont expressément mentionnés s'avère donc une idéalisation nécessaire à la découverte des modèles syntagmatiques appropriés. Elle ne doit pourtant pas s'opposer au principe de la conservation, au niveau pragmatique et sémantique, de tous les éléments d'une prédication.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Ajdkiewicz K. (1935), « Die syntaktische Konnexität », *Studia Philosophica*, I, pp. 1-27.
- Anscombre J.-C. (1996), « Partitif et localisation temporelle », *Langue Française*, 109, pp. 80-103.
- Berrendonner A. (1995), « Redoublement actanciel et nominalisations », *Scolia*, 5 (Sciences Cognitives, Linguistique & Intelligence Artificielle), pp. 215-244.
- Bogacki K. (1990), *Représentations sémantiques et contraintes de surface en français*, Warszawa : PWN.
- Chomsky N. (1957), *Syntactic Structures*, The Hague : Mouton.
- Corblin F. (1985), « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique », *Intellectica*, 5/1, pp. 123-143.
- Corblin F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève : Librairie Droz.
- Cruse D.A. (1986), *Lexical Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Danielewiczowa M. (2002), *Wiedza i niewiedza. Studium polskich czasowników epistemicznych*, Warszawa : Uniwersytet Warszawski – Katedra Lingwistyki Formalnej.
- Fradin B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : PUF (Linguistique nouvelle).
- Galmiche M. (1975), *Sémantique générative*, Paris : Librairie Larousse.
- Goldberg A.E. (2001), « Patient arguments of causative verbs can be omitted: the role of information structure in argument distribution », *Language Sciences*, 23 (4-5), pp. 503-524.
- Heinz A. (1961), « Fleksja a derywacja », *Język Polski*, XLI (5), pp. 343-354.
- Karolak S. (1990), *Kwantyfikacja a determinacja w językach naturalnych*, Warszawa : PWN.
- Karolak S. (1996), « La structure conceptuelle et la forme syntaxique de la phrase », in : M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kronning (éds.), *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996. Acta Universitatis Upsaliensis / Studia Romanica Upsaliensia*, 56. Uppsala : Uppsala universitet.
- Karolak S. (2002), *Podstawowe struktury składniowe języka polskiego*, Warszawa : Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy (SOW) przy Instytucie Slawistyki PAN.
- Kuryłowicz J. (1969), « Kilka uwag o tzw. gramatyce transformacyjno-generatywnej », *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego*, XXVII, pp. 23-27.
- Lamiroy B. (1993), « L'incomplétude du passif dans les langues romanes », in : S. Karolak, T. Muryn (éds.), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du VI colloque international de linguistique romane et slave. Cracovie 29 septembre – 3 octobre 1991, Ecole Normale Supérieure – Institut d'Etudes Romanes, Kraków*, pp. 241-266.
- Laskowski R. (1999), « Zagadnienia ogólne morfologii », in : R. Grzegorzczkowska, R. Laskowski, H. Wróbel (éds.), *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*, vol. 1, Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN, pp. 27-66.

- Nkollo M. (2002), « La diathèse des constructions avec les noms symétriques », *Kwartalnik Neofilologiczny*, XLIX (3), pp. 273-283.
- Nowakowska M. (1999), « Le choix entre « le » et « ce » devant les syntagmes nominaux anaphoriques abstraits », in : S. Karolak (éd.), *La pensée et la langue*, Kraków : Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej, pp. 72-84.
- Skubalanka T. (1991), *Wprowadzenie do gramatyki stylistycznej języka polskiego*, Lublin : Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej.
- Szumka D. (2006), *Przymiotnik jako przyłączone wyrażenie predykatywne (analiza formalizacji struktur propozycjonalnych w warunkach predykcji niezdanotwórczej)*, Kraków : Towarzystwo Autorów i Wydawców Prac Naukowych „Universitas”.
- Vet C. (1992), « L’anaphore temporelle et l’opposition défini / indéfini », in : W. Banyś, L. Bednarczuk, K. Bogacki (éds.), *Etudes de linguistique romane et slave*, Kraków : Wyższa Szkoła Pedagogiczna i Towarzystwo Autorów i Wydawców Prac Naukowych „Universitas”, pp. 641-651.
- Węgrzynek K. (1995), *Składnia przymiotnika polskiego w ujęciu transformacyjno-generatywnym*, Kraków : PAN – Instytut Języka Polskiego.
- Wierzbicka A. (1986), « What’s in a noun? (or: How do nouns differ in meaning from adjectives?) », *Studies in Language*, 10, pp. 353-389.